

Arrêté nommant les membres du Conseil notarial

Le Conseil d'État de la République et Canton de Neuchâtel,

vu l'article 19 de la loi sur le notariat (LN), du 26 août 1996 ;
sur la proposition du conseiller d'État, chef du Département de l'économie,
de la sécurité et de la culture,

arrête :

Article premier Sont nommé-e-s membres du Conseil notarial pour la période de législature 2021 à 2025 :

Me Pierre-Alain Léger, notaire à Marin-Épagnier, président

Me Olivier Jacopin, notaire à Saint-Aubin, vice-président

Me Christine Ramseier, notaire à Neuchâtel

Me Nathalie Guye Urwyler, notaire à Colombier

Me Nicolas Schaer, notaire à Neuchâtel.

Art. 2 ¹Le présent arrêté entre en vigueur avec effet immédiat.

²Il sera publié dans la Feuille officielle.

Neuchâtel, le 16 juin 2021

Au nom du Conseil d'État :

Le président,
L. FAVRE

La chancelière,
S. DESPLAND